

# POUR LA FERTE ALAIS

## Certificat de vie

Permet de justifier le fait d'être toujours vivant à une autorité étrangère, notamment pour percevoir des pensions de retraite d'un autre pays

### Démarches

L'administré mentionné dans le certificat doit se déplacer en personne à l'accueil de Mairie.

### Pièces à fournir

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile
- La demande de l'autorité étrangère

### Actualité

Si la personne ne peut se déplacer, vous pouvez demander qu'un agent de la Mairie puisse venir à domicile sur rendez-vous afin d'établir le certificat.

